

Jeunes installés : savoir gérer ses formalités administratives

OBJECTIFS

Maîtriser la gestion de son exploitation et savoir répondre aux procédures administratives applicables.

PRÉ-REQUIS

Etre installé agriculteur (cotisant, chef d'exploitation).

CONTENU

Mardi 02 mars (9h00-12h30)

Savoir répondre aux exigences réglementaires applicables à son exploitation :

- L'imposition des résultats agricoles : revenus catégoriels, pluriactivité, le Micro-BA, le réel, formulaire à remplir, les crédits d'impôts...

Mardi 27 avril (9h00-12h30)

- La TVA : savoir déclarer sa TVA, la télédéclaration...

- Aspects sociaux de son exploitation : éléments de calcul des cotisations MSA, les échéances, descriptifs de prestations sociales, la modification de la surface mise en valeur dans son exploitation

Note de satisfaction des derniers stagiaires en formation : 9,1/10 !

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR du Gers

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 23/02/2021

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Tarif autofinancement : 60€

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Audrey Boussaoud
a.boussaoud@adear32.fr
ADEAR 32

N°OF : 73320036332

Accès handicapé non prévu initialement pour cette formation ; nous contacter pour adapter les conditions d'accueil à votre situation.

Repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
27/04/2021	ADEAR 32, 56 avenue des Pyrénées 32000 Gers	Charleyne BARTHOMEUF, animatrice et formatrice à l'ADEAR du Gers.
02/03/2021	ADEAR 32, 56 avenue des Pyrénées 32000 Gers	Charleyne BARTHOMEUF, animatrice et formatrice à l'ADEAR du Gers.

FINANCEURS

VIVEA

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))